

Date : 18/07/13

400.000

C'est, selon **Alain Lambert** et Jean-Claude Boulard coauteurs d'un copieux rapport sur le sujet, le volume des normes enserrant notre quotidien. Cette hypertrophie réglementaire nous relègue à la 126e place mondiale (sur 144 pays classés) en termes d'inflation administrative. Elle a un coût (lire ci-dessus) et c'est l'argument de cette réforme globale. Mais sans céder au pessimisme, les rédacteurs du rapport observent qu'en plus de deux siècles, depuis l'abolition des privilèges la célèbre nuit du 4 août 1789, la France n'a jamais supprimé aucune des normes édictées.